



[Oxman AD](#), [Schunemann HJ](#), [Fretheim A](#).

Norwegian Knowledge Centre for the Health Services, P,O, Box 7004, St, Olavs plass, N-0130 Oslo, Norway. oxman@online.no.

SUR LE FOND : L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), comme beaucoup d'autres organismes dans le monde, doit identifier la nécessité d'employer des processus plus rigoureux pour s'assurer que les recommandations relatives à la santé soient publiées avec la meilleure évidence disponible de recherches. C'est une série de 16 constatations qui ont été préparées sur le fond pour le conseil du Comité consultatif de la recherche de la santé à l'OMS sur la façon d'atteindre ces buts.

OBJECTIFS : Nous avons passé en revue la littérature sur les directives de l'évaluation et des recommandations, y compris leurs qualités, leurs susceptibilités de mises à jour, et leurs exécutions. Nous avons également considéré le rôle des réalisateurs de directives dans des évaluations entrepreneurantes nécessaires pour informer sur les recommandations.

MÉTHODES : Nous avons recherché systématiquement sur PubMed et sur trois bases de données des publications d'études méthodologiques existantes et avec une recherche appropriée. Nous n'avons pas choisi nous-mêmes ces publications. Nos conclusions sont basées sur l'évidence disponible, avec la considération de l'OMS et que d'autres organismes font avec des arguments logiques.

QUESTIONS ET RÉPONSES PRINCIPALES : Nos réponses à ces questions ont été concrétisées par un examen du processus concernant les directives de l'évaluation ; plusieurs études ont besoin de mises à jour des directives, des discussions du pour et du contre des différents protocoles expérimentaux pour évaluer l'exécution des directives, et avec systématiquement des considérations sur des incertitudes identifiées dans des revues pour établir des priorités de recherches.

Comment la qualité des directives ou des recommandations devrait-elle être évaluée ?

* L'OMS devrait installer des processus pour s'assurer que l'examen interne et externe des directives est conforme aux règles déontologiques de l'organisation.

* Se référer à une checklist devrait être la règle d'usage..

* La liste de références devrait être adaptée et examinée pour s'assurer qu'elle convient à une large gamme de recommandations produites par l'OMS, y compris des recommandations de santé publique et de politique sanitaire, et qu'elles incluent les questions au sujet des financements propres et d'autres règles qui sont particulièrement importantes pour des directives d'OMS.

Quand les directives ou les recommandations devraient-elles être mises à jour ?

* Des processus devraient être installés pour s'assurer que des directives sont surveillées en permanence par des personnes afin de déterminer si elles ont besoin de nouvelles mises à jour.

* qui sont au courant et maîtrisent les sujets, telles que des groupes de lectures de publications qui auraient pour routine d'être focalisés sur la nouvelle recherche qui exige la révision des directives.

* L'examen périodique des directives par des experts non impliqués au développement de ces directives devrait également être pris en considération.

* Il devrait être possible d'établir des règles permanentes concernant ces orientations, ceci afin de faciliter la mise à jour en temps réel, avec ces membres adhérents suivant des périodes fixes et tournantes.

Comment l'impact des directives ou des recommandations devrait-il être évalué ?

* Les sièges sociaux d'OMS et les bureaux régionaux devraient soutenir des Etats Membres et les responsables des décisions et de l'exécution d'une politique afin d'évaluer l'impact des décisions et actions en fournissant au conseil les informations concernant l'évaluation de l'impact, l'appui pratique et la coordination de la politique mise en oeuvre.

* Avant et après les évaluations, surtout quand il y a des incertitudes importantes concernant les effets d'une politique ou de son exécution, il devrait être défini et employé si possible avec précaution des évaluations randomisées.

Quelle responsabilité l'OMS devrait-elle prendre pour s'assurer que des incertitudes importantes sont adressées par la future recherche quand l'évidence requise pour informer des recommandations manque ?

* Des comités de suivis des directives devraient par habitude identifier des incertitudes et des priorités importantes de recherches. Cette source des priorités potentielles pour la recherche devrait être employée systématiquement pour informer des priorités de placement des procédés pour la recherche globale.